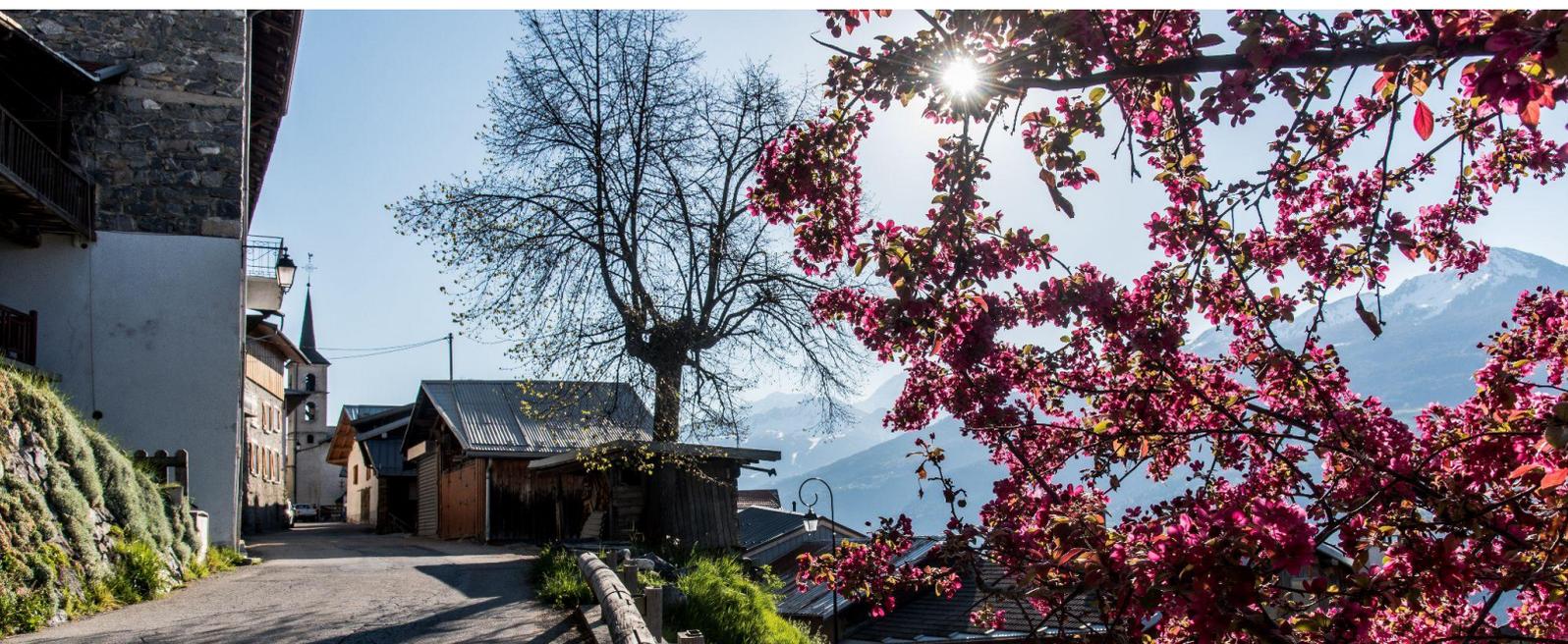




Aime-la-Plagne

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE



Transitions d'Aime-la-Plagne

Environnement & Energie

Feuille de route 2023-2030

Présentation synthétique - V5 - 13/12/2023

Planifier des actions concrètes en matière d'environnement et d'énergie à Aime-la-Plagne	2
Sensibilisation et Mobilisation	3
Transition Énergétique	4
Mobilités	5
Aménagement et Biodiversité	6
Préservation des Ressources Naturelles	6
Perspectives	7

Planifier des actions concrètes en matière d'environnement et d'énergie à Aime-la-Plagne

Des transformations qui s'imposent

Le doute n'est plus permis : les activités humaines sont responsables du dérèglement climatique et de l'effondrement de la biodiversité observés à toutes les échelles. En retour, nos conditions de vie sont d'ores et déjà affectées et nous sommes contraints de relever des défis inédits et vitaux. Les Alpes, loin d'être épargnées, sont caractérisées par un réchauffement accéléré et des problématiques spécifiques. Il est urgent d'actionner les nombreux leviers qui nous permettront de répondre aux enjeux globaux et locaux.

De premières actions à Aime-la-Plagne

Depuis plusieurs années, des actions ont déjà été engagées dans la commune à commencer par la création, en 2020, d'une commission dédiée : la commission développement durable. Certains projets découlent de réglementations tandis que d'autres sont issus de propositions des élu·e·s membres de la commission développement durable ou d'agent·e·s municipaux. Parmi ces démarches de transition on peut citer l'extinction nocturne de l'éclairage public, la participation au processus de labellisation Flocon Vert de La Plagne ou encore, le soutien technique au projet citoyen de Jardin-Forêt et Sentier 4 saisons à Aime.

Structurer et accélérer les transitions d'Aime-la-Plagne

Il n'existe pas une mais bien des transitions : transition environnementale, transition territoriale, transition énergétique, transition agro-alimentaire, etc. L'enjeu est de les articuler tout en les adaptant au contexte local.

Cette feuille de route constitue un début de structuration visant à impulser une dynamique plus globale sans chercher à tout planifier. Elle s'attache à orienter et faciliter un nombre croissant d'actions prioritaires et à les mettre en œuvre ces prochaines années afin d'accélérer les transformations positives en cours tout en évitant la précipitation et la mal-adaptation.

Un budget spécifique dédié à la mise en place des actions de la feuille de route sera créé. A ce jour, il est estimé à environ 300 000 € pour l'ensemble des projets (hors installations solaires photovoltaïques et travaux de rénovation thermique des bâtiments communaux et hors subventions).

Au fil de la feuille de route, les pictogrammes suivants indiqueront :

 : action d'atténuation (limiter le réchauffement climatique)

 : action d'adaptation (ajustement au climat actuel ou attendu et à ses conséquences)

 : action découlant de la réglementation

 : action compatible avec le référentiel Flocon Vert

Sensibilisation et Mobilisation

Sensibilisation

Objectifs : accroître les connaissances des acteur·rice·s d'Aime-la-Plagne en matière de dérèglement climatique et d'effondrement de la biodiversité et inciter à l'adoption de comportements écoresponsables.

Action 1 : Attribuer aux associations locales un bonus de subventions municipales consacré au développement de nouvelles actions écoresponsables, sur critères prédéfinis.

Action 2 : Proposer des ateliers de sensibilisation aux enjeux environnementaux aux habitant·e·s d'Aime-la-Plagne en lien avec les acteur·rice·s du territoire, notamment les écoles pour la sensibilisation des plus jeunes. ❄️

Action 3 : Créer une tuile "Transitions" dans l'application smartphone de la commune listant les leviers locaux de l'action individuelle complétée par une nouvelle page sur le site internet dédiée au suivi des actions menées par la mairie. ❄️

Mobilisation des agent·e·s

Objectifs : Diminuer l'empreinte environnementale de la collectivité, permettre aux agent·e·s de mettre en œuvre des actions liées aux transitions environnementale et énergétique dans le cadre professionnel et les outiller pour le faire, travailler en transversalité.

Action 4 : Poursuivre la sensibilisation des agent·e·s au sein de la mairie et expérimenter la création d'un groupe de travail d'agent·e·s volontaires destiné à l'élaboration d'actions écoresponsables dans les services municipaux. ❄️

Transition Énergétique

Sobriété et Efficacité Énergétique

Objectifs : connaître les consommations d'énergies des équipements publics, les optimiser et limiter la facture énergétique de la commune.

Action 5 : Réaliser un bilan des consommations énergétiques des bâtiments communaux, de l'éclairage public ainsi que du parc de véhicules de la mairie, afin de mettre en place de nouvelles mesures de sobriété. 

Action 6 : Poursuivre l'élargissement progressif des mesures d'extinction nocturne de l'éclairage public.  

Action 7 : Repenser les illuminations de Noël à Aime, dans les villages et les stations pour conjuguer magie et sobriété. 

Action 8 : Élaborer un plan de rénovation thermique des bâtiments communaux prioritaires pour augmenter leur performance énergétique.   

Energies Renouvelables

Objectifs : couvrir les besoins énergétiques restants par une part croissante d'énergies renouvelables, produire de l'énergie localement et augmenter l'autonomie du territoire en s'appuyant sur le nouveau cadastre solaire et les études déjà réalisées sur des toitures communales.

Action 9 : Identifier les zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables sur la commune, en concertation avec la population.  

Action 10 : Développer l'équipement d'espaces artificialisés avec des panneaux solaires photovoltaïques ou thermiques par la collectivité, des sociétés privées et le collectif citoyen local "Énergies Tarines". Approfondir par des études plus poussées les opportunités déjà recensées dans les villages et sur l'école Pierre Borrione et ses environs.  

Mobilités

Objectifs : en complément des actions mises en place à l'échelle de la Tarentaise, encourager l'adoption de modes de transport faiblement carbonés et faciliter leur utilisation au quotidien.

Des agent·e·s et élu·e·s de la mairie

Action 11 : Équiper la mairie de véhicules à faibles émissions lors du renouvellement de son parc de véhicules légers. 

Action 12 : Équiper la mairie de vélos à assistance électrique (VAE) pour les déplacements à faible distance des agent·e·s et des élu·e·s. 

Des habitant·e·s et acteur·rice·s d'Aime-la-Plagne

Action 13 : Installer des stationnements vélos sécurisés et faciliter l'implantation des infrastructures de recharge de véhicules électriques aux endroits stratégiques. 

Aménagement et Biodiversité

Objectifs : promouvoir des aménagements favorables à la santé, tendre vers l'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN) en 2050, préserver la biodiversité.

Action 14 : Réaliser des travaux de désimperméabilisation, végétalisation et des aménagements rafraîchissants avec pour projet pilote l'école de Centron.  

Action 15 : En amont de tous travaux d'aménagement sur du foncier public, analyser l'impact du projet sur l'artificialisation des sols. 

Action 16 : Développer l'aménagement de promenades confort sur la commune, supports d'activités de sensibilisation à la biodiversité.

Action 17 : Encadrer la pratique du bivouac pour réduire le dérangement de la faune sauvage et l'impact sur les écosystèmes.

Action 18 : Rechercher et réaliser les installations pertinentes pour la gestion des feux de forêt sur la commune. 

Préservation des Ressources Naturelles

Objectifs : poursuivre et développer les actions de rationalisation de la ressource en eau potable, prendre en compte les enjeux environnementaux et sociaux dans les achats publics.

Action 19 : Installer progressivement des récupérateurs d'eau de pluie sur les bâtiments communaux pour l'entretien des espaces verts. 

Action 20 : Intégrer des critères environnementaux et sociaux dans la commande publique et favoriser les achats durables.   

Perspectives

Les vingt actions ci-dessus ont été sélectionnées parmi une cinquantaine de propositions dans l'objectif de composer un ensemble transversal, concret et réaliste au regard des moyens humains et financiers mobilisables à ce jour. Cette feuille de route est vouée à s'enrichir progressivement de nouvelles actions et à approfondir d'autres thématiques telles que l'urbanisme, l'agriculture, l'eau, l'alimentation.

Certaines actions nécessitent un changement profond des pratiques dans les services municipaux, d'autres sont envisagées comme des expérimentations. Il s'agira d'analyser leurs mises en œuvre via des bilans annuels, d'effectuer des adaptations voire d'en abandonner certaines.

Plusieurs actions découlent directement de lois (loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, loi d'orientation des mobilités, loi pour l'accélération de la production d'énergies renouvelables...). Elles ont été intégrées à la feuille de route dans l'objectif de traduire les efforts nécessaires pour leur application.

Cette première feuille de route émane de la commission développement durable et sera très vite partagée avec les acteur·rice·s du territoire. Les grandes décisions qui en découlent seront soumises à la concertation de la population afin d'accomplir des transitions environnementale et énergétique à la fois efficaces et justes.